

Burundi : la CENI salue le "financement intégral" des prochaines élections

@rib News, 07/11/2019 - Source Xinhua Burundi : la CENI salue l'implication du gouvernement dans le "financement intégral" des prochaines élections Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Dr Pierre Claver Kazihise, a salué jeudi à Bujumbura (capitale économique) l'implication du gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza dans le "financement intégral" des prochaines élections prévues au Burundi en 2020.

Membre de formation, M. Kazihise animait une conférence de presse au cours de laquelle il a fait le point sur les étapes franchies dans le cadre des préparatifs des élections burundaises de 2020 et annoncé les autres activités électorales prévues en décembre prochain conformément au calendrier électoral ad hoc. Le processus électoral burundais de 2020, a-t-il précisé, va bientôt aborder une autre phase électorale, à savoir la publication des listes électorales "provisoires" ainsi que l'inscription "partielle" au rôle électoral particulièrement aux personnes rapatriées n'ayant pu se faire inscrire lors de l'enregistrement organisé avant le référendum constitutionnel du 17 mai 2018. Dans cette perspective, a-t-il dit, la CENI invite tous les Burundais qui se sont fait inscrire au rôle électoral lors du référendum constitutionnel de 2018 d'aller vérifier du 9 au 12 décembre prochain s'ils figurent bel et bien sur les listes électorales de 2020 et si leurs noms sont correctement écrits. De la sorte, a-t-il ajouté, les électeurs inscrits pourront s'adresser aux agents d'affichage déployés aux différents centres d'inscription pour éventuellement corriger les erreurs relevées. Par ailleurs, le président de la CENI burundaise a souligné que grâce à l'implication effective du gouvernement burundais, les moyens financiers nécessaires pour financer les prochaines élections, sont disponibles. "Vous savez bien que pour les élections de 2020, le gouvernement s'est engagé à prendre en charge tout le financement de ces élections. En effet, il a déjà commencé à le faire parce que nous avons déjà réalisé plusieurs activités électorales depuis le lancement du processus électoral en question jusqu'à ce jour ; car jusque maintenant, on n'enregistre aucune activité qui a été reportée ou annulée parce qu'il y avait un manque de budget quelque part", a-t-il expliqué. Pour ce faire, a-t-il insisté, la CENI détient toutes les assurances qu'elle pourra organiser l'ensemble des opérations du processus électoral de 2020 "sans aucun souci". Signalons que selon les activités électorales prévues sur le calendrier électoral 2020 tel que publié par la CENI le 28 juin dernier, les trois premiers scrutins auront lieu le 20 mai 2020 et porteront sur l'élection présidentielle (choix d'un nouveau président de la République), des élections législatives (choix de nouveaux députés) et des élections communales (choix de nouveaux conseillers communaux).